

ont paru et il me semble permis de formuler quelques appréciations à leur endroit.

La *Revue de la Révolution* a été fondée en janvier 1883 par deux écrivains bien connus, MM. Charles d'Héricault et Gustave Bord. Après avoir prononcé ces deux noms, il est superflu d'indiquer quelles sont les tendances de ce recueil. Il suffirait, pour en être plus amplement instruit, de savoir que le gouvernement, obéissant à je ne sais quelle mesquine et étroite préoccupation, a formellement interdit à tous ses archivistes d'y collaborer ou même de fournir à la rédaction aucunes notes ou documents. C'est donc une publication dont l'esprit est anti-révolutionnaire.

Chaque fascicule se compose de deux parties: la première comprend les articles de fond, la seconde est consacrée à la publication de documents inédits. De plus, la *Revue* contient chaque mois deux reproductions, par la photographie, de gravures et de documents.

Parmi les articles particulièrement intéressants que renferme la première partie, je citerai les considérations générales de M. d'Héricault sur l'*Ancien régime*, les *Francs-Maçons pendant la Révolution* du savant M. Claudio Jannet, une étude très curieuse de M. A. Ingold, prêtre de l'Oratoire, sur l'*Oratoire et la Révolution*. Dans l'*Église constitutionnelle dans la Loire-Inférieure*, M. Alfred Lallié fait pénétrer le lecteur dans les coulisses de l'Église assermentée et fournit des détails tout à fait typiques sur l'organisation et le fonctionnement de ce clergé qui avait eu la faiblesse de prêter le serment à la Constitution civile et la folle présomption de subsister, comme corps catholique, en dehors de l'obéissance légitimement due au siège apostolique. L'auteur s'occupe principalement de la question du recrutement de ces pasteurs intrus qui n'étaient à vrai dire que des fonctionnaires de l'État, et de l'examen de la conduite qu'ils tinrent. Le type qu'il prend, c'est l'évêque Minée, de la Loire-Inférieure. Cette étude est en quelque sorte toute nouvelle et sort heureusement des sentiers battus jusqu'à ce jour.

Je ne passerai pas non plus sous silence le travail de M. Chantelauze sur *Louis XVII, sa mort au Temple, d'après les documents inconnus jusqu'à ce jour*. Cette question, tant de fois soulevée, portée devant la justice et tranchée par elle, présente un regain d'actualité, aujourd'hui que vient de disparaître le dernier rejeton de la branche aînée de la maison de Bourbon et que les soi-disant descendants du Dauphin, fils de Louis XVI, ont cru devoir une fois encore à cette occasion faire entendre leurs protestations et envoyer une note en ce sens à tous les journaux de France.

La seconde partie consacrée aux documents inédits n'est pas moins utile, ni moins intéressante, de nos jours surtout que l'histoire passe tout, hommes et faits, au crible de son impitoyable critique. Telle lettre retrouvée au fond de poudreuses archives en dira plus que vingt pages sentimentales ou déclamatoires à la façon de Michelet. Une note administrative, un registre d'écrou feront parfois crouler toute une légende. Que n'a-t-on pas dit au sujet de la Bastille? qui n'a lu en frémissant les *Mémoires de Linguet*? qui n'a éprouvé pour elle la haine lucrative du patriote Palloy ou l'effroi moins intelligent de M. Prudhomme? Aux diatribes quotidiennes, si souvent ressassées, toujours nouvelles cependant au goût de la masse des lecteurs, que répondre? Rien autre chose que mettre sous leurs yeux, comme a fait M. Gustave Bord, la liste complète de toutes les per-